

établir qu'il n'y a pas de cloisons étanches entre la religion et la vie commune, on ne saurait trop les en féliciter.

Le catholicisme peut être vécu ; il n'a rien d'incompatible avec la vie moderne.

" En tout temps, ajoute M. Brunetière on aura beau bouleverser les lois, on ne renversera pas l'ordre des choses. *Quid leges sine moribus ?* Vivons moralement et vivons chrétiennement d'abord, et les mauvaises lois disparaîtront, tous les problèmes qui nous agitent seront résolus, des bonnes mœurs sortiront les bonnes institutions. "

* * *

L'orateur rappelle que le premier devoir de chacun c'est de réfléchir sur ses droits et surtout sur ses devoirs. Le premier des devoirs envers soi c'est de vivre moralement et chrétiennement.

Toutes les questions morales sont des questions religieuses. Il n'y a pas de système de morale qui ne s'appuie sur une métaphysique et finalement sur Dieu.

Les prétendus droits de l'homme n'ont pas de " fondement laïque. " Tous ces droits prouvent que nous avons le " devoir de nous développer dans un certain sens " c'est-à-dire vers Dieu.

Et la solidarité — que l'on veut opposer à la charité chrétienne — si elle n'est pas un démarquage de cette charité, n'est que " le masque des lois d'airain qui sont les lois de la nature. "